



# Vos prestations Caf Attestation de paiement

N° DOSSIER :  
7336034 N

NOUS CONTACTER :  
Nous téléphoner :

3230 Service gratuit  
sans engagement

Nous écrire :  
Caf de Seine et Marne  
77024 MELUN CEDEX  
Tous nos contacts sur [caf.fr](http://caf.fr)

771

Madame JULIE REYNARD  
12 IMPASSE DU VERGER  
77170 BRIE COMTE ROBERT

Le 05/06/2024

Le directeur de la Caf de Seine et Marne certifie que :

JULIE REYNARD, née le 17/11/1981  
JEAN BRICE REYNARD, né le 25/08/1983

ont perçu les prestations suivantes pour le mois de **mai 2024** :

PRESTATIONS	MONTANT
Allocations familiales avec conditions de ressources	148,52 €

## QUOTIENT FAMILIAL

**mai 2024 : 2104 €**

**Personnes à charge prises en compte pour le calcul des droits :**

MAORIE REYNARD, née le 16/12/2009  
NATHAN REYNARD, né le 04/05/2012

■ Attestation délivrée compte tenu des informations connues à ce jour par la Caf de Seine et Marne.

*Les prestations versées par la caisse d'Allocations familiales sont insaisissables sauf pour le paiement des dettes alimentaires.*

**Attention : vous avez l'obligation de nous signaler immédiatement tout changement de situation (familial, professionnel, logement ...).**

La Caf vérifie l'exactitude des déclarations (article L.114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités - articles 313-1 à 313-3, 441-1 et 441-6 du code Pénal).

La Caf est un organisme public de droit de la Sécurité sociale. Elle est soumise aux dispositions de la loi n° 2004-209 du 21 février 2004 relative à l'égalité des territoires de la République et de la loi n° 2005-102 du 12 février 2005 relative à l'égalité des territoires de la République.

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTPAI F 050620241458 460006 AL  
HANDI1 MAT 7336034 N -  
PAGE 1/2 IDX B 1041101 V 771 -



\*7336034104110000000\*